



## **Le groupe LHOTELLIER s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

Les entreprises du groupe Lhotellier situées ou intervenants dans la Métropole sont :

- CARTIER au Houlme : Entreprise de Génie Civil
- EBTP à Alizay : Entreprise de Travaux Publics
- Richard à Alizay : Béton Prêt à l'Emploi
- Lhotellier Dépollution à Alizay : Traitement de terres
- Lhotellier Eau à Alizay : Gestion des eaux urbaines

Le groupe Lhotellier dont le siège social est en Seine Maritime emploie environ 1 500 salariés dont 900 en France.

90% des réalisations du groupe sont dans le territoire. La clientèle de l'entreprise est pour 50% les collectivités locales, 50% les industriels locaux. L'avenir de l'entreprise dépend donc de l'attractivité du territoire.

De plus, le groupe est une ETI normande et familiale qui va célébrer ses 100 ans en 2019.

La valeur « Pérennité » est donc ancrée dans l'ADN du groupe.

Les activités de la construction sont consommatrice d'énergie et utilisatrice de foncier. Le groupe Lhotellier s'est engagé depuis 1995 pour limiter, compenser son impact et améliorer ses pratiques :

- *Bâtiment* : construction du siège Lhotellier suivant la norme Très Haute Performance Environnementale en 2012.
- *Efficacité Energétique* :
  - Première réalisation française de production d'électricité à partir du biogaz de décharge en zone rurale en 1999,
  - Mise en place d'un indicateur de consommation pour tous les engins et véhicules depuis 2012,
  - Mise en œuvre d'une offre « Enrobés à basse température » en 2007,
  - Acquisition de véhicules hybrides pour l'encadrement du groupe depuis 2011,
  - Couverture des stocks de matériaux pour les enrobés pour une diminution de la consommation de fioul en 2016.
- *Energies renouvelables* : financement, construction et exploitation d'une unité de méthanisation en 2004
- *Déchets/matière* :
  - Première entreprise de la région à recycler in situ les matériaux de chaussées afin de diminuer les extractions en carrières,
  - Mise en place du recyclage des déchets de chantiers sur chaque agence en 2012,
  - Mise en place d'une unité de recyclage des enrobés en 2017.
- *Numérique* : mise en place de solution digitale pour la vente de matériaux de carrières en 2017
- *Biodiversité* : réaménagement concerté de la carrière de Gamaches en 2004

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,  
Considérant les motivations du groupe Lhotellier et les actions qu'elle a déjà mises en place,  
Le groupe Lhotellier s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Paul Lhotellier, Président, représentant légal du groupe Lhotellier, domiciliée ZI rue du Marais, Blangy sur Bresle, 76340, développant une partie de mes activités sur le territoire de la Métropole, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- *Energies renouvelables* : Mise en place d'un ETP pour le développement de parc photovoltaïques sur des terrains dégradés du territoire. L'objectif est de déposer un dossier CRE en 2019.
- *Déchets/matière* : Mise en place d'une unité de lavage pour les terres polluées. L'objectif est d'ouvrir une unité de traitement permettant de valoriser 70% des terres. La technique actuelle ne permet de valoriser que 10% des terres. L'objectif est d'ouvrir cette plateforme premier trimestre 2020.
- *Mobilité transport* :
  - Mise en place d'un espace de co-working interne à Rouen afin de diminuer la quantité de trajet Rouen (domicile de 20 cadres) > Blangy (siège du groupe). L'objectif est de mettre à disposition cet espace au premier trimestre 2019.
  - Mise en place d'une plateforme embranchée fluvial pour le traitement et le recyclage des déchets minéraux en amont de la Métropole. L'embranchement permettra de substituer les camions par des péniches pour le transport des matières minérales. L'objectif est d'ouvrir cette plateforme au premier trimestre 2020.
- *Numérique* : Mise en place d'ETP sur le projet de la route connectée. L'objectif est de dimensionner une offre répondant aux collectivités du territoire pour la gestion de leur infrastructure fin 2019.
- *Alimentation* : Vente de viande de haute qualité environnementale en circuit court. Depuis 5 ans, Lhotellier utilise des bovins à haute qualité environnementale pour l'entretien de réserves foncières. En 2017 et 2018, Lhotellier a réalisé ses premières distributions de viande en partenariat de professionnels locaux. L'objectif est de rendre accessible ce service à l'ensemble du personnel en 2019.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition.

- J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement (*cocher la case*).

Fait à Rouen, le 18 Novembre 2018

Paul Lhotellier



